

Gilles Bastin

Département de sciences sociales ; École Normale Supérieure de Cachan

LES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION EN TRAVAILLEURS DE LA GOUVERNANCE

Éléments d'économie politique de l'information européenne à Bruxelles depuis les années 1960¹

*Qui a bâti Thèbes, la ville-aux-sept-portes?
Dans les livres on lit les noms des rois,
Les rois ont-ils eux-mêmes charrié les pierres
de taille?
Alexandre conquiert les Indes,
Tout seul?
César vainquit les Gaulois,
N'avait-il pas au moins un cuisinier avec lui?*

(Bertolt Brecht, *Histoires d'almanach*, 1953)

L'information et la communication sont à la mode dans la littérature consacrée ces dernières années aux questions de théorie politique appliquées à l'intégration européenne. Avec le retour en force depuis les années 1980 des travaux néo-institutionnalistes et le regain d'intérêt pour l'analyse de ce qui se passe effectivement à Bruxelles dans des termes plus sociologiques que ceux qu'emploie la théorie intergouvernementaliste,

se sont en effet développées de nouvelles et très stimulantes recherches sur les facteurs non strictement « rationnels » (au sens des jeux d'intérêts qui animent les acteurs lors de négociations intergouvernementales) de la construction européenne. Et ces recherches mettent souvent en avant le rôle de l'information et de la communication dans la régulation de l'objet politique « Europe ». Le concept de « réseaux de politique publique » a par exemple été relié à l'émergence de l'information comme ressource dans les affaires publiques et certains auteurs ont pu parler dans ce sens d'« informatization » des politiques publiques (Kenis et Schneider, 1991)². Or on sait l'importance de cette approche en termes de « réseaux » dans l'analyse des politiques publiques européennes³. D'autres concepts innovants appliqués récemment aux politiques publiques et à la « gouvernance » sont partiellement ou très étroitement assis sur l'idée de l'information comme ressource essentielle de

¹ Note : Tous les matériaux présentés ici ont été collectés à l'occasion de mes recherches sur les professionnels et le monde social de l'information européenne à Bruxelles. Parti d'une problématique de sociologie interactionniste des professions appliquée au cas du journalisme et ayant choisi Bruxelles comme terrain, j'ai été amené à essayer de reconstituer, notamment par le biais d'analyses de carrières professionnelles, le monde social dans lequel travaillent les professionnels de l'information. La question de la « gouvernance européenne » n'est donc pas au cœur de mes travaux mais elle s'est imposée comme une continuation possible de ceux-ci. Cf. G. Bastin (2003b), *Les professionnels de l'information européenne à Bruxelles. Sociologie d'un monde de l'information (territoires, carrières, dispositifs)*.

² Les deux auteurs définissent la « network view of society » de la façon suivante : « *The core of this perspective is a decentralized concept of social organization and governance : society is no longer exclusively controlled by a central intelligence (e.g. the State) ; rather, controlling devices are dispersed and intelligence is distributed among a multiplicity of actions (or « processing ») units. The coordination of these action units is no longer the result of 'central steering' or interactions of individual actors, who themselves are enabled for parallel action by exchanging information and other relevant resources. This perspective — like the older perspective, too — is shaped by time and by the information age, and thus is more or less influenced by information and communication theory.* » (p. 26)

³ Voir : P. Le Galès et M. Thatcher (1995), *Les réseaux d'action publique. Débats autour des policy networks*

l'action politique (par exemple ceux de « paradigme » (Hall, 1993), de « récit » ou de « référentiel » (Faure, Pollet et Warin, 1995). Enfin, les approches « constructivistes » de l'intégration européenne reposent elles-aussi sur la prise en compte des phénomènes d'information et de communication. Partant du principe que le tournant constructiviste dans les sciences sociales ne peut que gagner à être appliqué au phénomène européen, ces analyses mettent notamment en avant la dimension intersubjective de la *polity* européenne et ses contextes sociaux⁴. Cette perspective a par exemple conduit à montrer l'importance des discours européens et de la production de référentiels et de vocabulaires stabilisés parmi la « classe politique » européenne : « *while actors clash over the meaning of specific issues, the expansion of a unique vocabulary into increasingly common knowledge contributes to bind them together and assists the construction of a European political class* » (Checkel, 2001). Ces travaux reposent souvent sur l'idée de processus de « communication informelle » à l'œuvre entre les acteurs de l'intégration européenne, par exemple dans les groupes de travail du Conseil de l'UE (Beyers et Dierickx, 1998) ou encore parmi les principaux acteurs de la politique monétaire (McNamara, 1998).

L'existence de ces phénomènes cognitifs semble donc avérée au niveau européen. Mais la question de savoir comment ces phénomènes sont créés et entretenus reste encore un point obscur de la recherche. Si l'on veut bien, en effet, admettre avec les théoriciens « constructivistes » de l'intégration européenne, que dans ce processus les « paradigmes », les « référentiels » ou les « systèmes de croyances » comptent et peuvent légitimement être opposés aux « intérêts » matériels pour arriver à une meilleure compréhension de ce qui se passe aujourd'hui en Europe et singulièrement à Bruxelles, on n'en conçoit pas moins un doute sur la capacité

de ces choses à se mouvoir seules dans le monde et l'on peut légitimement poser la question de savoir ce qui les fait tenir ainsi.

L'hypothèse que je souhaite proposer dans cette communication, c'est que ces « idées » doivent une partie de leur succès et de leur stabilité à la mise en place à Bruxelles de ce que j'appellerai un monde de production de l'information européenne qui a assumé une partie de l'entretien de la charge cognitive que représente le « récit » européen.

J'emploie le concept de « monde de production » dans le sens que lui ont donné Salais et Storper, c'est-à-dire comme un ensemble d'acteurs, de techniques, de conventions et d'interactions qui permettent la venue à la réalité d'un produit à partir d'une situation d'incertitude : « L'unité d'un monde possible de production est donc faite d'une incertitude constitutive, d'une qualité de produit, de conventions, d'objets et de cours d'action collective types. Mais les produits sont complexes et changeants. Un tissu économique donné ne se constitue pas toujours en monde réel de production, car il est traversé de tensions entre mondes possibles et parsemé d'échecs de coordination interdisant la venue à la réalité des produits » (Salais et Storper, 1993). La production de connaissances et d'informations sur l'Europe me semble en effet devoir être comprise comme le produit de « cours d'action collective » localement situés et très fortement dépendant d'un espace d'interaction et de ses dispositifs (le concept de monde rend bien cette idée de nécessaire épaisseur historique et sociologique de l'objet à décrire et de son irréductibilité au langage des systèmes de variables qui est souvent celui employé dans la théorie politique de l'intégration européenne).

Il me semble possible d'approcher la description de ce monde (et d'échapper à une appréhension strictement rhétorique ou cognitive) par deux biais : celui des acteurs et celui des dispositifs. Le monde de production est en effet parcouru par des acteurs qui y trouvent un substrat plus ou moins favorable à leurs investissements professionnels et qui participent aussi, par ces investissements

⁴ « *We argue that finding the tools to analyse the impact of intersubjectivity and social context enhances our capacity to answer why and how European integration arrived at its current stages.* » p.1

mêmes, à sa définition. Il nous faut donc les observer à l'œuvre et les suivre pour ainsi dire dans leur carrière. Je m'intéresserai notamment à une catégorie de professionnels dont le rôle dans la production de cette nouvelle *polity* européenne n'a pas encore été étudié et qui pourtant mériterait de l'être : les professionnels de l'information européenne (que l'on appelle plus souvent « journalistes » bien que le terme me paraisse, pour plusieurs raisons inadéquat). J'essaierai de montrer que ces professionnels de l'information constituent un rouage important du monde de production et qu'ils permettent d'en comprendre les limites. À l'instar du cuisinier de César et du maçon de Thèbes dont Brecht raillait l'absence dans les livres d'histoire, ils ont aussi leur place dans le tableau que la « gouvernance européenne » tente de saisir⁵.

Le monde de l'information est aussi constitué par des « dispositifs de l'information » qui constituent le monde de production. Le concept de dispositif renvoie bien-sûr à Michel Foucault qui l'emploie dans *La volonté de savoir* pour décrire ces « stratégies sans stratèges » qui font tenir un ensemble de discours (Foucault, 1976). Il est d'ailleurs très intéressant de noter que si la référence à Foucault est bien présente chez les analystes du discours européen (Diez, 2001), ceux-ci s'en font une représentation très désincarnée. L'intersubjectivité et les « *epistemic communities* » sont conçus par ces auteurs dans un vide social étonnant. Le terme de dispositif chez Foucault a pourtant une dimension pragmatique importante sur laquelle on peut s'appuyer. Il se comprend par rapport à sa critique des conceptions « juridico-discursives » du pouvoir qui mettent l'accent sur la règle comme instrument du pouvoir et l'idée d'unité d'action de cette règle une fois énoncée, sans souci réel de sa pratique, ce qui conduit à « l'élimination de tout ce qui pourrait faire l'efficacité productive [du pouvoir], la richesse stratégique, la positivité » (p. 113). Le

dispositif foucaultien réintègre cette positivité pratique en observant le pouvoir « venu d'en bas » et son « immanence » qui consiste à mêler toujours la technique du savoir et la stratégie du pouvoir par l'analyse de ce que Foucault appelle des « foyers locaux de pouvoir-savoir ». Le terme de « foyer local » me semble très riche analytiquement⁶. Si le monde de production peut être compris comme doté d'un sens (et aussi d'un sens politique), ce n'est en effet que par les dispositifs locaux qu'il agit.

Le monde de production de l'information européenne à Bruxelles vu par les carrières de ses professionnels

L'installation des institutions européennes à Bruxelles depuis les années 1950 a conduit à la constitution progressive dans cette ville d'un véritable « district européen » dont les frontières géographiques sont assez faciles à délimiter (Dumoulin, 2001). Mais ce district est aussi un espace professionnel et « moral » au sens de l'écologie urbaine de Chicago. C'est-à-dire qu'il est investi par des acteurs qui y font carrière et y forment des réseaux d'activité.

La carrière de John est un bon exemple de trajet professionnel dans le monde bruxellois de l'information. Arrivé à Bruxelles en mars 1971, quelques mois avant l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté, il a occupé successivement la plupart des positions offertes par ce monde. Il est d'abord journaliste free-lance pendant plusieurs mois dans une maison convertie en bureau de journalistes rue Hobbema (1). En 1972, il fonde une Newsletter (Common Market News

⁵ Pas seulement pour leur rendre hommage. Les microhistoriens savent bien que c'est parfois en suivant des acteurs minuscules de la grande histoire que l'on peut mieux comprendre celle-ci.

⁶ Foucault lui-même mentionne des exemples qui ne laissent aucun doute sur la nature essentiellement pragmatique (et non cognitive) de ce terme : il s'agira par exemple des rapports noués entre pénitent et confesseur ou encore de la « ronde de parents, de nourrices, de domestiques, de pédagogues, de médecins » (p.130) qui entoure le corps de l'enfant — et son sexe — dès sa naissance. On peut se poser la question de savoir où sont, chez les constructivistes de la théorie politique européenne, ces praticiens du dispositif.

Service) en s'installant rue du Commerce (2). Il devient ensuite rédacteur en chef du bulletin European Report à partir de 1977 Avenue Albert et Elisabeth (3), puis, tout en continuant à écrire pour European Report, correspondant à Bruxelles du Washington Post depuis son bureau boulevard Louis Schmidt (4). En 1981 il accepte le poste de porte-parole d'un commissaire européen au Berlaymont (5). Après cela il s'associe à un bureau de consulting fondé quelques années auparavant par d'autres journalistes boulevard Clovis (6). Son activité se concentre alors autour des relations publiques. En 1989 il décide de fonder son propre bureau de conseil rue Joseph II (7). En 1998 il accepte une proposition d'absorption de ce bureau par le géant du secteur, Burson-Marsteller, installé avenue de Cortenberg (8). Il est depuis lors cadre de haut niveau chez ce spécialiste des relations publiques.

Document 1 : La carrière de John dans le district européen de Bruxelles



Ce cas (qui n'est évidemment pas représentatif mais que l'on peut utiliser comme un marqueur de description du monde social de

l'information européenne⁷) est intéressant à plus d'un titre. Dans le déroulé de la biographie professionnelle de John, ce qui apparaît en effet c'est d'abord la « profondeur » historique de ce monde. John est actif à Bruxelles depuis une trentaine d'années. C'est un cas assez singulier mais pas rare (10 journalistes bruxellois arrivés avant 1970 étaient encore accrédités auprès de la Commission européenne en janvier 1999 et un grand nombre ont, comme John, diversifié leur activité depuis⁸). La prise en compte de cette profondeur doit nécessairement conduire à une interrogation sur les réseaux accumulés par un acteur de ce type et la dépendance du monde lui-même à l'égard de ces réseaux. Le parcours de John, tel qu'il le raconte est en effet à la fois très cohérent et très *path dependent*. La première expérience de pigiste (il parle d'une « lapinière de journalistes ») lui a permis de « rencontrer pas mal de gens dans la presse européenne » et d'entrer dans ce qu'il appelle le « grand journalisme » avec le *Washington Post*. À partir de ce moment, ce qui caractérise John, ce n'est pas tant le nombre d'opportunités qui s'offrent à lui que sa capacité à les accepter et donc à multiplier (à deux reprises en fait) les *turning points* (Hughes, 1958) : en 1981 il accepte de devenir porte-parole d'un commissaire (« j'ai commencé à me faire connaître aussi avec les sources dans le sens journalistique du terme. Les fonctionnaires au Marché Commun, à la

⁷ Au sens où le parcours des individus informe toujours sur — et révèle — les structures du monde dans lequel il se déroule. Cf. Sur ce point S. Loriga (1996), « La biographie comme problème » ; J. Maître (1994), *L'autobiographie d'un paranoïaque*.

⁸ On peut citer quelques exemples assez typiques de carrières proches de celle de John : celle de Peter, correspondant du *Guardian* à Bruxelles puis cofondateur d'un *think tank* réputé dans cette ville, le European Policy Center ; celle de Robert, embauché à l'issue de ses études à la fin des années 1960 comme pigiste pour une agence spécialisée dans les affaires agricoles puis pour le bulletin généraliste que cette agence lance en 1972 et qu'il rachète quelques années plus tard avant de fonder le Club de Bruxelles qui organise des conférences sur les sujets de l'agenda européen et de faire aussi de la consultation pour des clients privés.

Commission ils commençaient à me connaître un peu. Même beaucoup. Et également un peu à l'OTAN. Si bien que on est arrivé à la fin de l'année 1980 et un de mes contacts m'a demandé [...]. Le chef de cabinet désigné m'a demandé si je voulais être le porte-parole. Et j'ai accepté.»); en 1985 il sent le vent du grand marché s'engouffrer à Bruxelles et décide de mettre ses compétences au service du secteur privé: «C'était à l'époque du lancement par la Commission Delors du programme..., d'abord le rapport Cecchini qui était disons le rassemblement des idées derrière l'idée d'un marché unique. Donc le lancement du programme du marché unique. Et j'ai décidé que je ferais mieux de participer à ce programme dans le sens de son application dans le concret et donc de travailler dans le secteur privé. Et j'ai accepté une offre de devenir partenaire d'une petite boîte de consulting en 1985. Donc je suis rentré dans le secteur privé. Toujours si vous voulez dans le monde de l'information européenne mais là plus accès sur ce que toute cette information signifiait pour des clients et surtout des clients "sociétés" ».

D'autre part la carrière de John montre comment se constituent des compétences spécifiques au monde social de l'information et comment ces compétences traversent les frontières professionnelles que l'on pourrait être amené à prendre en compte *a priori*. Ici la représentation est essentiellement diachronique mais la porosité du monde est aussi vraie dans la synchronie. Nombre de «journalistes» ont par exemple à Bruxelles diversifié leur activité et animent des conférences ou écrivent pour la Commission des documents de grande diffusion pour lesquelles celle-ci est à la recherche de «plumes» (c'est aussi le cas de John qui est l'auteur — anonyme — de la brochure de vulgarisation du rapport Cecchini que la Commission a diffusé à 200 000 exemplaires). Ces brochure (très souvent rédigées par des journalistes ou ex-journalistes à Bruxelles) sont un premier exemple de dispositifs du monde de production de l'information européenne.

John se décrit lui-même toujours en professionnel de l'information, et ce à toutes les étapes de sa carrière. Mais les compétences qu'il entend par là ne sont pas limitées au talent d'écriture: être un professionnel de l'information c'est avoir des contacts, comprendre ce qui se fait et pouvoir l'expliquer à des lecteurs comme à des clients: il s'agit pour lui «d'utiliser ce que j'ai pu apprendre, développer comme talents journalistiques, non seulement en termes d'écriture de textes comme ça [montre la brochure], mais d'étendre, en parlant des habitudes journalistiques, d'étendre les contacts dans les institutions européennes et aussi de profiter, dans le sens noble de ce terme, de profiter de ces contacts pour mieux comprendre, pour moi-même et aussi pour mes clients, les politiques des institutions européennes ».

Un dispositif de sous-traitance : comment on fabrique un *quote* de commissaire européen

Le cas de John permet de décrire le monde de production de l'information européenne mais il conduit aussi à poser la question de son mode de fonctionnement. Une des premières caractéristiques qui apparaît bien dans ce cas, c'est le rôle des réseaux de connaissance dans la circulation des individus et donc de l'information dans ce monde. Or, ce qui est frappant quand on s'intéresse à cette économie de l'information, c'est que la grande facilité de circulation de ses acteurs d'une position à une autre et leur dynamisme de ce point de vue (création de *newsletters*, d'entreprises de conseil...) s'accompagne d'une généralisation de l'utilisation des liens faibles dans la division du travail d'information et ce sur un mode que l'on peut appeler de «sous-traitance» et de «coproduction».

Pour s'en rendre compte, on peut analyser le cas suivant qui décrit la façon dont la Commission européenne attribue chaque année un prix aux entreprises les plus innovantes en matière de protection de l'environnement. Ce cas illustre assez clairement quelques

mécanismes de base du fonctionnement de l'économie de l'information. Le prix a été remis le 5 décembre 2000 par la Commissaire, Mme Wallström. Au cours de la cérémonie, celle-ci a notamment déclaré à propos du prix que celui-ci représentait typiquement une « *win-win situation* » entre les entrepreneurs européens, leurs clients et l'environnement.

Cet événement a été suivi le jour même par une vingtaine de journalistes et a donné lieu à quelques articles dans la presse (par exemple dans le bulletin *Europolitique*). Cet écho montre la réussite d'un processus d'intéressement des professionnels de l'information. Mais il faut remonter un peu le temps pour voir que le press-release n'est que le produit final d'un processus plus long de fabrication de l'événement, processus dans lequel un professionnel de l'information joue un rôle déterminant que l'on peut essayer de suivre pas à pas :

- **Janvier 2000:** Marthe (journaliste *freelance* et responsable d'une *newsletter* consacrée à l'environnement) est contactée par une entreprise de conseil (appelons-la Consultance) qui cherche un journaliste spécialisé en environnement parce qu'elle a besoin d'un allié pour satisfaire à un appel d'offre qu'elle vient de gagner avec la DG ENV de la Commission. L'objet de cet appel d'offre est l'organisation d'un prix européen de l'environnement. Au terme de la convention de service signée entre eux, Marthe s'engage à fournir des prestations de prospection et stratégie (notamment l'examen des candidatures nationales), de création d'un réseau (partenaires potentiels...) et de promotion (la production du contenu rédactionnel de la newsletter de la DG ENV consacrée au prix). Soit 40 jours de travail. C'est en fait la Commission qui a demandé qu'un journaliste soit partie prenante au projet comme le révèle la personne en charge de ce projet à la DG ENV : « *Ce que fait Consultance on sait pas le faire. Ils ont fait toutes les..., ce qu'ils appellent les tools, les trucs matériels: le stand, le logo, la farde [dossier], le papier... Nous on n'a pas de créateurs qui font tout ça. Toute cette partie là*

de toute façon elle ne pouvait pas être faite par nous. Parce qu'on n'a pas les compétences, tout simplement! Quand on veut organiser quelque chose avec des..., des trucs matériels quoi, on fait un appel d'offre... Systématiquement on le fait. Après il y a toute la partie secrétariat. Là ça aurait pu être fait ici en interne mais bon... La personne qui a fait ça elle a bossé un mois à temps plein dessus. Ici on pouvait pas libérer une secrétaire à temps plein là-dessus. C'est énorme. Ça a toujours été dans les pratiques. Il y a des choses comme les publications, on passe en interne. Le photographe par exemple pour la cérémonie, c'était sur l'interne de la Commission européenne. Les interprètes c'est en interne. Est-ce qu'on aurait pu faire les fardes en interne? Certainement mais pas l'ensemble. Alors dans le contrat, pourquoi il y a un journaliste dedans? C'est aussi parce que toute la relation qui était avec la presse externe était comprise dans le contrat. C'est-à-dire que nous on s'occupe ici... Bon il y a quelqu'un qui s'occupe spécifiquement de relations avec la presse. Mais nous on avait écrit dans le contrat tout ce qui était sensibilisation et promotion auprès de la presse du prix européen. Et puis aussi d'autre part une évaluation vue par la presse des candidatures. Qui était intéressante pour voir entre ce que disait le jury et ce que pouvait penser la presse... Ça faisait un double regard. Et puis sur la presse... Sensibiliser la presse externe c'est un boulot énorme. Donc ça ça a été inclus dans le contrat. »⁹

- **Printemps 2000:** Marthe rédige plusieurs articles pour le site du prix et la *Newsletter* de la DG ENV : « *J'ai réalisé des articles. Donc j'ai d'abord pris contact avec les anciens lauréats du prix précédent, donc de 1998... Ce qui n'était pas une mince affaire pour réaliser des petits articles. Ne fut-ce que parce que les gens changent... Une banque qui avait eu le prix venait de se faire racheter par une autre banque, donc il y avait plus personne... Donc pour finir si tu veux j'ai vraiment picoré à gauche et à droite les infos que j'ai pu avoir.*

⁹ Entretien du 11 décembre 2000.

J'ai passé des journées entières à essayer d'avoir des gens au téléphone. Ils voulaient même absolument que j'aie interviewer un type à Londres, j'allais perdre deux jours, c'était stupide... Enfin bref j'ai refusé, je l'ai fait par téléphone... C'était des articles qui servaient à la fois pour le web et pour la revue de la DG environnement. » Mais on lui demande aussi des conseils et de livrer un peu de son réseau : « Ah oui, ils m'ont demandé aussi conseil..., des noms et tout ça aussi pour le jury. Je leur en ai donné mais ils n'en ont pas tenu compte. Ils ont pris des gens que je ne trouve pas spécialement intéressants. (...) Je leur ai aussi donné des noms, des adresses de journalistes. je leur ai donné aussi des adresses de boîtes de consultants qui se spécialisent dans les questions environnementales pour qu'ils puissent les inviter aussi à la cérémonie...Tu vois tout..., ça va un peu dans tous les sens quoi. J'ai été étonnée de voir que la liste d'adresses de la Commission était lamentable. Lamentable! Il y avait même pas les noms des grosses boîtes de consultance qui s'occupent de l'environnement. Alors que certaines unités de la DG environnement font appel à eux. Et bien l'unité communication en les connaissait pas. Alors qu'il suffit de prendre les bottins ou autres, tu les as les uns derrière les autres. Donc à la limite j'ai été payée en partie pour leur donner ces adresses que j'ai été piquer dans le Landmark. C'est fou tu sais! Je comprends rien. Je suis très très très étonnée. En gros, voilà ce que j'ai fait. »

- À l'automne, au moment de faire l'examen des dossiers de candidatures, Marthe n'a pas le temps de tout faire elle-même et demande à un de ses collègues d'EIS, Henri, de faire pour elle l'examen des dossiers et de rédiger une *Press-release* annonçant le prix. Celui-ci explique notamment qu'il a eu l'idée de fabriquer un « quote » de la Commissaire parlant de « win-win situation » : « J'avais le programme donc il fallait que je l'utilise le programme. Donc une partie du *press-release* c'était de dire il y aura un discours sur ça et puis ensuite on fera ça et ça. Si tu veux j'étais un petit peu aidé. J'avais un canevas. Mais

surtout pour les Press-release..., non j'étais un peu livré à moi même. Tout ce qu'il fallait je crois c'est faire de la pub pour la..., pour ce truc-là, enfin je dirais utiliser la langue de bois de la Commission, enfin du communicateur... Parce que j'ai fait ça avant aussi comme métier alors je sais très bien ce que c'est. C'est-à-dire on voit les choses positivement et on vend le truc quoi. Donc j'ai vendu le truc et c'est vrai que de le faire..., d'avoir travaillé avec le cœur là-dessus, d'y croire quoi. C'est-à-dire qu'on peut améliorer l'environnement en faisant quelques efforts, ça m'a aidé effectivement à dire aussi: et bien voilà on va faire...(...) Mais bon moi je faisais mon boulot de..., je veux dire c'est un boulot d'attaché de presse quoi. C'est-à-dire je vends le truc. C'est tout. Ça sert à vendre et surtout l'avantage que j'avais aussi c'est que je suis journaliste. J'ai quand même essayé de trouver des choses qui touchent les journalistes. C'est-à-dire un de montrer à quel point c'était important ce truc là dans la politique environnementale européenne, deux faire passer des messages..., des messages... Alors des messages que j'ai approprié à la Commission. Mais la Commission s'est appropriée ce prix donc je me suis dit: elle veut encourager à ci, à ça... Donc voilà. J'ai fait passer des messages d'encouragement à l'environnement, de montrer que... C'est..., oui, la win-win situation, etc, quoi tous ces trucs. - Comment tu as eu l'idée de ça? Simplement en faisant le truc...- On t'avait demandé de faire une citation de Wallström? Non. Non, non, non. Ça je l'ai ajouté. Ben attend, je sais très bien qu'il faut des citations, notamment dans ce genre de communiqué de presse pourri... Parce que ça c'est un communiqué de presse pourri parce qu'il n'y a pas de nouvelles. Ça veut dire que si tu veux être repris dans les journaux, il faut que tu sortes quelque chose qui peut intéresser les journalistes. Et là ben j'ai essayé de faire une phrase un petit peu choc pour que ça reste dans les mémoires. Pour que l'on ait une déclaration de Wallström qui ajoute..., tu vois qui ajoute quelque chose à ce qu'elle a dit jusqu'ici. Donc comment toucher les

journalistes? Avec un truc pourri comme ça, si j'adoptais le langage plat de la Commission, ça aurait jamais été dans un journal. Parce que tu... Il y a pas de nouvelle, il y a pas d'événement... Putain, c'est dur à mettre dans un journal! Donc j'ai essayé d'aborder le truc en intéressant les journalistes, en suscitant de l'intérêt... Alors les mots emphatiques, d'accord. C'est-à-dire: super réalisation, un prix avec de nombreuses entreprises, 80 entrées, un jury prestigieux présidé par Bodson qui est connu... Donc tu vois tu attires le chaland. Et puis ensuite à l'intérieur, déjà d'expliquer aussi. Pour être lu aussi il faut expliquer, faire simple pour que les journalistes comprennent de quoi il s'agit (...) Entre ce que j'avais fait et ce qui est sorti, c'était à 95% la même chose, et même plus. Parce que c'était... Oui, j'ai fait ça, je donne ça à Marthe et elle me dit c'est parfait, c'est bien. Mais je lui dit: c'est tout? c'est bien? Ouais, ouais, c'est ça! Et puis finalement ben oui ils ont pris ça. Parce que c'est du boulot de professionnel. Ça veut dire que en tant que communicateur je savais déjà un peu ce qu'il fallait faire et puis en tant que journaliste je savais aussi ce qu'il fallait faire pour que ça soit journalistiquement intéressant. C'est-à-dire qu'un journaliste puisse le reprendre et faire quelque chose là-dessus quoi. »

- **Au moment de la remise du prix**, on demande à Marthe de faire aussi un travail relationnel avec les journalistes. Elle refuse: « J'ai aidé aussi la fille de Consultance a rappeler les gens par téléphone, les journalistes, pour voir si ils venaient ou pas. J'ai fait de la retape. J'aurais pas dû le faire. Enfin bon... - Et tu es allé à la cérémonie le 5? - Non parce que c'était le jour de la conférence [une conférence organisée par elle sur l'énergie]. Et en plus je voulais pas. On m'a dit «oui, tu vas guider les journalistes...». J'ai dit non, c'est pas mon rôle. Moi j'ai un travail..., je travaille dans l'ombre..., je leur ai dit. Et si elle a mis mon nom, je serai assez folle furieuse! [je viens de lui dire que son nom apparaissait bien sur la Press-Release de la Commission]. Je lui ai dit depuis huit mois peut-être que je devais pas apparaître. Mon

nom... Elle a dit «oui, oui, je comprends». Et puis elle l'a quand même mis. Je ne sais pas pour quelle raison. Pour faire bien ou quoi...? »

Plusieurs choses apparaissent clairement dans ce cas quant à la forme de l'économie bruxelloise de l'information. La première c'est qu'il s'agit d'une économie de sous-traitance dans laquelle les compétences sont agrégées sur la base d'alliances ponctuelles et de contrats de services. L'échange qui se noue à l'occasion de ces contrats (souvent implicites d'ailleurs et qui nécessitent aussi une certaine discrétion) mobilise l'ensemble des compétences des professionnels. Ici on voit notamment bien que ce qui est attendu de Marthe, ce n'est pas seulement de l'écriture mais aussi de l'information et un réseau.

La seconde c'est que cette économie est un monde de coproduction dans lequel il est difficile de savoir qui a fait quoi. Le cas de la citation de la Commissaire européenne est de ce point de vue tout à fait intéressant. Le terme « win-win » est en effet en quelque sorte une propriété collective du monde plus que d'un de ses acteurs (si Henri a pensé à l'utiliser et à faire le *quote* (la citation), c'est en partie parce que lui même a une carrière dans ce monde : il a en effet été chargé pendant quatre ans des relations publiques pour un *lobby* bruxellois avant de devenir journaliste). Autrement dit, le contrat de service n'épuise pas la relation de service comme l'ont montré les économistes conventionnalistes. L'incertitude sur la nature du produit qui sortira de la relation force à une collaboration importante de toutes les parties

pendant tout le processus¹⁰. C'est cette caractéristique du monde (il a une existence propre et produit lui-même l'information ; il est le lieu d'apprentissages collectifs) qui me pousse à parler à propos de la sous-traitance d'un véritable dispositif de l'information. Non seulement ce dispositif permet aux acteurs (ici singulièrement à la Commission) des économies cognitives (le terme *win-win* apparaît pour ainsi dire tout seul dans la bouche de la Commissaire) mais en plus son caractère collectif permet de garantir en quelque sorte la pertinence de l'information produite (c'est-à-dire le fait qu'elle sera acceptée par tous puisque tous l'ont produite). Cette magie est bien visible dans l'étonnement de Henri : « c'est tout ? c'est ça ? Ouais, ouais, c'est bien ! »).

Il serait possible de multiplier les exemples de ces dispositifs et de la façon dont les acteurs du monde de production de l'information européenne s'y investissent. Le cas des nombreuses *newsletters* publiées à Bruxelles pourrait être un bon exemple, mais on pourrait penser aussi aux conférences et *think tanks*, aux brochures et aux agences de presse européennes comme d'autres « foyers locaux » où s'entretient le processus cognitif à l'œuvre à Bruxelles.

Il est devenu fréquent depuis le début des années 1990 de lire dans la production des institutions européennes des analyses sur la politique d'information et de communication

¹⁰ « Les situations dont il est question dans cet ouvrage, et notamment dans cette première partie, ont en commun que les acteurs de l'offre et de la demande coopèrent à des degrés divers pour l'obtention de services et d'effets utiles. Cet énoncé est insuffisant: il ne s'agit pas d'un "jeu coopératif" visant les niveaux de prix et les quantités de "réalités-déjà-là" ou de contrats fermés. Il s'agit de processus de coopération portant sur la conception, sur la réalisation, sur le contrôle et sur l'évaluation d'une réalité "non-déjà-là", faisant l'objet d'une demande (souvent imprécise) à laquelle répondent des offreurs. [...] Et dans tous les cas existe une incertitude, plus ou moins forte, quant à la "qualité" de la réalité produite au terme de la coopération, et quant aux contributions et rétributions des acteurs. » J. De Bandt et J. Gadrey (1994), *Relations de service, marchés de services* (pp.19-20)

qui devrait être celle, notamment de la Commission. Le « Livre Blanc » sur la nouvelle gouvernance reprend ces analyses lorsqu'il énonce que la mise en place, à l'échelle européenne, des nouvelles structures de gouvernance repose en grande partie sur le développement de nouvelles politiques d'information et de communication entre institutions et citoyens européens. Le point du rapport dans lequel sont traités les « changements proposés » commence par exemple par la proposition d'« *informer plus activement le grand public sur les questions européennes* » au motif qu'« *on ne pourra faire naître un sentiment d'appartenance à l'Europe qu'en informant et en communiquant mieux et davantage* » (2001). S'il est difficile d'entreprendre ici une analyse détaillée des principes de cette politique d'information et de communication, on peut toutefois noter qu'elle repose, comme l'ont montré plusieurs auteurs qui s'en sont fait les critiques (Meyer, 1999), sur une contradiction forte entre d'un côté une vision idéalisée de l'espace public européen (à atteindre) comme espace de transparence et d'ouverture permettant le rapprochement des citoyens et de l'institution et de l'autre un jeu plus traditionnel sur le volontarisme assez technocratique selon lequel l'institution n'aurait — du fait de son statut d'incarnation de l'Europe — qu'à diffuser une information, dont elle est la source et le maître, à des citoyens quelque peu apathiques depuis une dizaine d'années. Le caractère vide de sens de la rhétorique de la communication « ouverte et transparente » n'en apparaît que plus clairement.

Bibliographie

Bastin, Gilles (2003a). — « L'Europe saisie par l'information (1952-2001): Des professionnels du journalisme engagé aux *content coordinators* », in Garcia, Guillaume et Le Torrec, Virginie (Eds.), *L'Union Européenne et les médias*, Paris, L'Harmattan, pp. 19-42.

- Bastin, Gilles (2003b). — *Les professionnels de l'information européenne à Bruxelles. Sociologie d'un monde de l'information (territoires, carrières, dispositifs)*, Thèse de doctorat en sociologie, Cachan, École Normale Supérieure de Cachan, Département de sciences sociales, 637 pages.
- Beyers, Jan et Dierickx, Guido (1998). — « The working groups of the Council of the European Union: supranational or intergovernmental negotiations. », *Journal of Common Market Studies*, 36, pp. 289-317.
- Checkel, Jeffrey T. (2001). — « Social Construction and European Integration », in Christiansen, Thomas, Jorgensen, Knud E. et Wiener, Antje (Eds.), *The Social Construction of Europe*, London, Sage, pp. 50-64.
- Commission des Communautés Européennes (2001). — *Gouvernance européenne. Un Livre Blanc*, Bruxelles, 25 juillet 2001, COM(2001) 428, 40 pages.
- Curtin, Deirdre (2001). — « The Commission as sorcerer's apprentice? reflections on EU public administration and the role of information technology in holding bureaucracy accountable », in Joerges, Christian, Meny, Yves et Weiler, J. H. H. (Eds.), *Mountain or Molehill? A critical Appraisal of the Commission White Paper on Governance*, Jean Monnet Working Paper, vol. 6/01, pp. 119-128.
- De Bandt, Jacques et Gadrey, Jean (1994). — *Relations de service, marchés de services*, Paris, CNRS Éditions.
- Diez, Thomas (2001). — « Speaking "Europe": the politics of integration discourses », in Christiansen, Thomas, Jorgensen, Knud E. et Wiener, Antje (Eds.), *The Social Construction of Europe*, London, Sage, pp. 85-100 [édition originale: *Journal of European Public Policy*, 4, 1999].
- Dumoulin, Michel (Ed.) (2001). — *Bruxelles l'europpéenne. Regards croisés sur une région capitale*. Bruxelles, UCL/Tempora.
- Faure, Alain., Pollet, Gilles. et Warin, Philippe. (Eds.) (1995). — *La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel*. Paris, L'Harmattan.
- Foucault, Michel (1976). — *Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard (collection "Bibliothèque des Histoires"), 211 pages.
- Hall, P. A. (1993). — « Policy Paradigms, Social Learning and the State. The Case of Economic Policy-Making in Britain », *Comparative Politics*, 25 (3), pp. 275-296.
- Hughes, Everett C. (1958). — « Cycles, turning points, and careers », in Hughes, Everett C. (Ed.) *men and Their Work*, Glencoe (Ill.), The free Press.
- Kenis, Patrick et Schneider, Volker (1991). — « Policy networks and policy analysis: Scrutinizing a new analytical toolbox », in Marin, Bernd et Mayntz, Renate (Eds.), *Policy Networks: Empirical Evidence and Theoretical Considerations*, Campus Verlag, pp. 25-59.
- Le Galès, Patrick et Thatcher, Mark (Eds.) (1995). — *Les réseaux d'action publique. Débats autour des policy networks*. Paris, L'Harmattan, 272 pages.
- Lebessis, Notis et Paterson, John (2000). — *Développer de nouveaux modes de gouvernance*, Bruxelles, Commission européenne - Cellule de prospective, 44 pages.
- Loriga, Sabina (1996). — « La biographie comme problème », in Revel, Jacques (Ed.) *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Hautes Études - Gallimard - Le Seuil, pp. 209-232.
- Maître, Jacques (1994). — *L'autobiographie d'un paranoïaque*, Paris, Economica (collection "Anthropos").
- McNamara, Kathleen (1998). — *The Currency of Ideas*, Ithaca & Londres, Cornell University Press.
- Meyer, Christopher (1999). — « Political Legitimacy and the Invisibility of Politics: Exploring the European Union's Communications Deficit », *Journal of Common Market Studies*, 37 (4), pp. 617-639.
- Salais, Robert et Storper, Michael (1993). — *Les mondes de production: enquête sur l'identité économique de la France*, Paris, EHESS.
- Schmitter, Philippe (1996). — « Imagining the future of the Euro-polity with the help of new

concepts" », in Marks, Gary (Ed.) *Governance in the European Union*, London, Sage.

Stone, Alec, Sandholtz, Wayne et Fligstein, Neil (Eds.) (2001). — *The Institutionalization of Europe*. Oxford, Oxford University Press, 273 pages.